



ARRÊTÉ D'ANNULATION N° AN02320200203119

Le (la) président(e) du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale,

Vu la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment les articles 12, 13, 14, 23 et 41.

Vu les déclarations de créations et vacances d'emplois de catégorie A,B,C transmises par les collectivités et les établissements énumérés à l'article 2 de la loi du 26 janvier 1984 précitée, au Centre de gestion dans le ressort duquel ils se trouvent,

ARRÊTE

Article 1 :

Les déclarations de création et de vacances d'emploi de catégorie A,B et C sont arrêtées conformément au document ci-annexé qui comporte 2 déclarations annulées

Article 2 :

Ampliation du présent arrêté est adressé à Monsieur le préfet de Creuse

Transmis

Au représentant de l'état

La description des postes à pourvoir est consultable sur le site <http://www.emploi-territorial.fr> rubrique «Publicité des arrêtés»

Fait à GUERET le 3 février 2020

Visé Le : 13 février 2020

Monsieur Didier BARDET
Président du CENTRE DE GESTION

Le Centre de Gestion assure la publicité par affichage dans ses locaux pendant les horaires d'ouverture

N° de déclaration	Grade	Intitulé du poste	Motif d'annulation	Temps de travail	Collectivité	Poste à pourvoir le	N° du précédent arrêté
V02319105453001	Adjoint technique principal de 2ème classe	CHAUFFEUR POLYBENNE BROYAGE Plus de détail	Le grade ne convient pas	Temps complet	EVOLIS23 23300 Noth	01/12/2019	02320191015460
V02319124210001	Adjoint administratif territorial	Assistant(e) services à la population Plus de détail	Le nbre d'heures ne convient pas	Temps non complet	COMMUNE DE BOURGANEUF 23400 Bourganeuf	01/03/2020	02320200107041